



# L'HÉPATITE C ON PEUT EN GUÉRIR



## LE TRAITEMENT PEUT GUÉRIR L'HÉPATITE C

Les nouveaux traitements anti-hépatite C guérissent très efficacement l'infection et réussissent chez la plupart des gens. Toute personne ayant l'hépatite C devrait parler à son médecin de ses options de traitement.

## MÉDICAMENTS UTILISÉS POUR TRAITER L'HÉPATITE C

Les options de traitement contre l'hépatite C ont beaucoup changé au cours des dernières années. Il existe maintenant de nouveaux médicaments appelés antiviraux à action directe (AAD). Ils doivent être pris pendant moins longtemps, ont moins d'effets secondaires et guérissent davantage de personnes que les médicaments anti-hépatite C plus anciens. La recherche se poursuit, et de nouveaux médicaments seront approuvés au Canada au cours des prochaines années.



Le traitement standard que l'on utilisait autrefois contre l'hépatite C était une combinaison de deux médicaments : le peg-interféron et la ribavirine. Le peg-interféron peut causer des effets secondaires néfastes et est rarement utilisé de nos jours. La ribavirine est encore ajoutée à certains traitements.

## PAYER LE TRAITEMENT

Le traitement de l'hépatite C coûte cher. Il existe cependant des programmes pour vous aider à payer vos médicaments, y compris les régimes d'assurance maladie privés, les programmes de compagnies pharmaceutiques et les régimes d'assurance médicaments publics.

Il existe aussi des programmes financés par le gouvernement fédéral qui sont destinés à des groupes spécifiques comme les Inuits et les Premières Nations, les militaires, les détenus et les personnes ayant contracté l'hépatite C lors d'une transfusion sanguine effectuée entre 1986 et 1990. Un médecin ou un infirmier pourra vous aider à déterminer si vous êtes admissible au traitement et si vous pouvez obtenir un soutien financier auprès de l'un de ces programmes.



## RESTER EN SANTÉ AVANT ET APRÈS LE TRAITEMENT

Vous déciderez peut-être de ne pas suivre de traitement immédiatement. Vous devrez peut-être attendre d'être admissible à un programme de financement. Puisque les lésions au foie se produisent lentement, certaines personnes préfèrent attendre. Demandez à votre médecin ou infirmier comment rester en santé en attendant de suivre votre traitement.



Une fois le traitement terminé, vous devrez continuer de prendre soin de votre santé et de celle de votre foie. Cela sera vrai même si vous avez guéri de l'hépatite C. Vous devriez aussi vous renseigner sur les façons de vous protéger contre l'hépatite C et de protéger les autres. Le fait de guérir une fois ne vous protégera pas contre l'hépatite C à l'avenir. Visitez [www.catie.ca](http://www.catie.ca) pour en savoir plus.



## SE PRÉPARER À COMMENCER ET À POURSUIVRE LE TRAITEMENT

Suivre un traitement contre l'hépatite C est toujours une action importante à prendre. Parlez à votre médecin ou infirmier des questions suivantes pendant que vous pensez à suivre un traitement :

### De quel génotype, ou de quelle souche, du virus suis-je atteint?

Il existe 6 souches ou génotypes différents du virus de l'hépatite C. Le génotype 1 est le plus courant au Canada. À l'heure actuelle, les médicaments sont choisis pour traiter des génotypes spécifiques. Votre médecin vous aidera à choisir les meilleurs médicaments pour votre souche de l'hépatite C.

123456

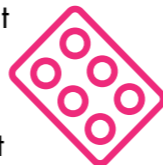
### Quelle est l'ampleur des dommages dans mon foie?

En général, plus votre foie est endommagé, plus votre traitement devrait commencer tôt. Votre médecin vous en dira plus sur l'état de votre foie après avoir effectué plus de tests. En outre, plusieurs programmes de soutien financier exigent que votre foie ait subi des dommages d'une certaine ampleur avant de consentir à payer votre traitement. Il est donc possible que vous deviez attendre quelque temps avant de commencer.



### Serai-je capable de respecter l'horaire de la prise de médicaments?

Il est important de faire attention à la prise de vos médicaments. Si vous oubliez des doses, les médicaments pourraient cesser d'agir et ne pas vous guérir. Et le virus pourrait devenir résistant au traitement, ce qui veut dire que certains médicaments agiraient moins efficacement si vous deviez suivre de nouveau un traitement. Se préparer au traitement consiste entre autres à établir les soutiens dont vous aurez besoin pour suivre votre traitement jusqu'au bout. Votre médecin ou infirmier pourra vous aider.



### Que se passe-t-il si je prends des drogues?

Les personnes qui utilisent des drogues ont le droit de se voir offrir un traitement contre l'hépatite C. Il est possible pour les personnes qui utilisent des drogues de suivre un traitement et de guérir. Avoir des soutiens sociaux et un endroit sûr pour rester peut aider. Parlez de votre situation à un intervenant de la santé en qui vous avez confiance.



### Qu'en est-il si je suis enceinte? Ou si j'envisage d'utiliser mon sperme ou mes ovules pour avoir un bébé?

Le médicament anti-hépatite C ribavirine peut causer de graves anomalies congénitales et ne doit pas être utilisé pendant la grossesse. Les deux partenaires ne doivent pas utiliser la ribavirine pendant au moins 6 mois avant de tenter de devenir enceinte. Il existe encore peu de données sur la sécurité des nouveaux traitements pendant la grossesse.



### D'AUTRES QUESTIONS À POSER À VOTRE MÉDECIN OU INFIRMIER

- Ai-je d'autres problèmes de santé qui pourraient affecter mon traitement de l'hépatite C?
- Les autres médicaments ou suppléments, comme les vitamines et les plantes médicinales, affecteront-ils mon traitement?



Conception : Ty Best (tybest.ca)

© 2016, CATIE | Tous droits réservés.



La source canadienne de renseignements sur le VIH et l'hépatite C

1-800-263-1638 • [www.catie.ca](http://www.catie.ca)

 @CATIEinfo

N° du Centre de distribution de CATIE : ATI-70175  
(Also available in English: ATI-70174)

L'information fournie dans cette brochure n'est pas un conseil médical. Toute décision concernant un traitement devrait toujours se prendre en consultation avec un médecin qui a une expérience en matière d'hépatite C. Les traitements changent, alors parlez à un médecin afin d'obtenir l'information la plus récente. Les opinions dans cette brochure ne sont pas nécessairement celles de CATIE ni de ses partenaires ou bailleurs de fonds. L'information sur l'usage plus sécuritaire de drogues n'a pas pour but de promouvoir l'utilisation ou la possession de drogues illégales.

La production de cette publication a été financée en partie par le ministère de la Santé et des Soins de longue durée de l'Ontario.